



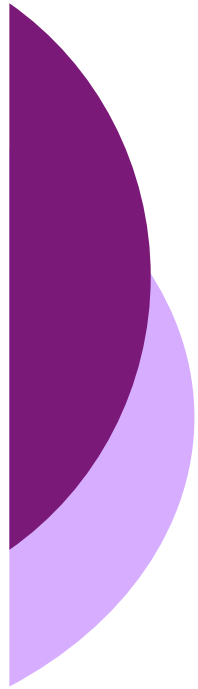
Projet associatif



Agence de **L**iaison pour l'**I**nsertion, la **C**réation et l'**E**change

Association loi 1901 reconnue d'Intérêt Général

Septembre 2004/Mars 2009



Les Valeurs

- Situer la personne au cœur de notre action (dignité, respect, écoute) nous conduit à l'accueil, l'échange, la convivialité, l'engagement mutuel.
- Renforcer (restaurer) le lien entre la personne et la société, rendre effectif le droit au travail : chacun est auteur et acteur de sa vie.
- Maintenir en permanence un questionnement sur le sens de notre action, l'éthique et la qualité de notre outil professionnel.
- Manifester l'engagement de la société civile auprès d'exclus par l'implication des bénévoles aux côtés des salariés.



Les Missions

Accompagner les personnes en difficulté par rapport à l'emploi :

- dans leur démarche d'insertion professionnelle : par la recherche d'emploi ou par la création d'activité
- dans leur mise en relation avec des structures d'aide à l'insertion
- dans la valorisation de leur identité

Agir en faveur du dynamisme local et pour la création d'activité et d'emploi :

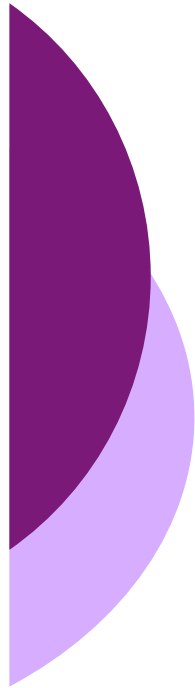
- par l'émergence de projets d'activité sociale
- par la connaissance réciproque des entreprises et des personnes accompagnées
- par la mobilisation de la société civile (actions, recherches, échanges) et le dialogue avec les institutions locales

Les Moyens

Alice se donne les moyens nécessaires à ces missions :

- par une équipe permanente de professionnels (salariés et bénévoles) en accord avec le projet associatif, et complétée par des personnes-ressources extérieures
- par des locaux fonctionnels et accueillants proches des personnes concernées et permettant la convivialité
- par des outils :
 - de formation et d'information à disposition du public
 - de gestion et d'évaluation internes





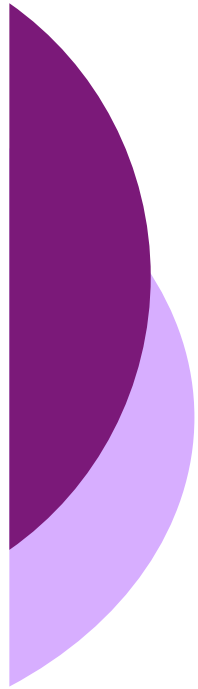
Vie Interne



Le choix d'une structure associative traduit la volonté de servir l'insertion sans rechercher de profit.

Le Conseil d'Administration se donne les moyens d'assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les salariés.

- L'association s'attache à remplir rigoureusement ses obligations contractuelles vis-à-vis de ses membres et des personnes accueillies.
- Le Conseil d'Administration s'appuie sur un projet associatif réactualisé annuellement et sur les informations issues de l'activité quotidienne. Bénévoles et salariés participent à la réflexion sur la marche de l'association.
- La mise en œuvre du projet suppose :
 - la mobilisation et la responsabilisation des salariés et bénévoles ;
 - une communication constructive dans le respect et la connaissance des rôles spécifiques de chacun.
- Un ensemble de règles de fonctionnement en liaison avec les statuts et le projet associatif est à élaborer progressivement.



Financeurs et Partenaires

Financeurs

- Alice reconnaît la nécessité des financements de solidarité nationale toutefois elle cherche toujours à se positionner en interlocuteur soucieux du respect de son propre projet.
 - L'association est soucieuse de garder sa liberté dans ses méthodes et ses outils pour mettre en œuvre son métier et sa mission.
 - Alice participe à l'élaboration du dispositif d'insertion dans le cadre de la loi.
 - Elle favorise les partenariats et reconnaît chaque acteur dans ses compétences et rôle spécifiques.

Partenaires

- Alice s'inscrit avec ses partenaires dans une réflexion de terrain, une meilleure connaissance mutuelle, un partage d'expérience, une action commune, un engagement.
- Parallèlement elle s'inscrit dans une dynamique de réseau national ayant trait à la recherche, la réflexion et la mutualisation des actions.